



DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON  
MAIRIE DE AURIAC-LAGAST  
1860, route du Lagast  
12120 AURIAC-LAGAST

## **Liste des délibérations examinées lors de la séance du conseil municipal du 27 octobre 2022 à 20 h 30.**

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-sept octobre à 20 heures. 30.

Le conseil municipal, de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Yves LATIEULE, Maire.

Présents : Valérie BEDOUET-LONG, Serge GIRARD, Odile ASTOR, Hugo DEJEAN, Geneviève NOUYRIGAT, Etienne SERIN, Lionel THUBIERES

Absent : Pierre GINESTE (procuration à Lionel THUBIERES), Emma SINGLA (procuration à Valérie BEDOUET-LONG), Serge BONNEFILLE.

Valérie BEDOUET-LONG a été élu secrétaire de séance.

---

Délibération 20221027.01 – Adoptée.

Reversement d'une partie du produit Taxe Aménagement de la Commune à la Communauté de Communes.

Délibération 20221027.02 – Adoptée.

Acceptation convention de gestion entretien voirie avec Communauté de Communes.

Délibération 20221027.03 – Adoptée.

Convention instruction autorisations et actes d'urbanisme avec Aveyron Ingénierie.

Délibération 20221027.04 – Adoptée.

Décision modificative budget assainissement.

Délibération 20221027.05 – Adoptée.

Subvention d'équilibre budget commune vers le budget assainissement.

Délibération 20221027.06 – Adoptée.

Création poste adjoint technique contractuel.

Le Maire,  
Yves LATIEULE.